

Un motard de 25 ans tué dans un virage

Publié le vendredi 02 mars 2012 à 03H00

Une terrible collision s'est produite hier, sur la route des baies, entre le Méridien et la Côte Blanche. Le conducteur d'un 4x4 se serait déporté sur l'autre voie de circulation, au moment où arrivait un motard. Ce dernier a succombé à ses blessures.

Malgré l'intervention rapide des médecins du Smur, Julien Avoine, 25 ans, a succombé à ses graves blessures.

Ce terrible accident montre à quel point les motards sont vulnérables. Hier midi, promenade Vernier, entre le Méridien et la Côte Blanche, le conducteur d'un véhicule tractant une remorque qui roulait vers N'Gea, s'est déporté dans un virage sur la voie de gauche. En face, arrivait Julien Avoine, un jeune homme qui allait avoir 25 ans le mois prochain, au guidon d'une puissante moto. Il n'a rien pu faire pour éviter l'automobiliste.

Violence. Le choc a été d'une extrême violence. Le motard a chuté sur la chaussée, et son casque a été retrouvé à 30 mètres de l'impact. La police nationale était sur les lieux de l'accident quelques minutes après l'accident, suivis des pompiers et des urgentistes du Smur.

Pendant de longues minutes, ces derniers ont prodigué des massages cardiaques à la victime. Malheureusement, Julien Avoine, grièvement touché à la tête, a succombé à ses blessures. Le conducteur du 4x4, âgé de 35 ans, a été soumis à un dépistage d'alcoolémie qui s'est révélé négatif.

Allure. Des analyses toxicologiques complémentaires sont en cours pour déterminer une éventuelle consommation de produits stupéfiants. La police nationale a immédiatement ouvert une enquête et l'homme a été placé en garde à vue pour « homicide involontaire ».

D'après des témoins qui ont assisté au choc, cet automobiliste aurait eu l'intention de traverser la chaussée pour se garer sur le côté gauche de la route. De même, d'après les premières constatations des policiers, le jeune motard devait circuler à vive allure alors que la vitesse est limitée à 50 km/h.

Il s'agit du premier accident mortel de la circulation qui survient dans Nouméa depuis le début de l'année.

Même si, en général, peu d'accidents graves se produisent en zone police, il est important de rappeler aux motards de bien observer des règles élémentaires de prudence. « Les motards sont plus vulnérables que les automobilistes et parce qu'ils circulent sur des deux-roues, ils doivent redoubler de vigilance, de prudence, à commencer par bien sangler leur casque, par respecter les limitations de vitesse, anticiper et voir loin », rappelle le capitaine Thierry

Bourrat, responsable de la communication à la Sécurité publique. Julien Avoine était originaire de Métropole. Depuis hier, d'innombrables messages de condoléances et de soutien destinés à ses proches sont diffusés sur les réseaux sociaux et sur le forum des motards. Ces derniers sont d'ailleurs bien conscients qu'« en deux-roues, la vie ne tient qu'à un fil ». Ce drame porte déjà à dix le nombre de victimes sur les routes du territoire depuis le 1er janvier.

G.P.